

Privilège—M. Symes

La version anglaise du compte rendu officiel dit que le ministre examinera cette question—ce qui n'est pas du tout ce que nous avons entendu hier. J'aimerais savoir comment le compte rendu du hansom a été modifié de façon à nettement contredire la réponse qu'a donnée le ministre hier. J'aimerais aussi que le ministre nous explique la position actuelle du gouvernement sur le remboursement des prêts aux étudiants?

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je tiens d'abord à remercier le député de m'avoir prévenu qu'il avait l'intention de soulever la question de privilège à ce sujet. C'était gentil de sa part et je lui en sais gré.

L'explication très simple est que les mots ont été ajoutés pour essayer de refléter fidèlement la situation. Comme le sait le député, nous avons eu des discussions au sujet de la mesure législative et j'aurais créé une fausse impression si je lui avais donné l'assurance que le changement qu'il demandait serait effectivement proposé. Ce n'était pas vraiment la substance de notre conversation et je n'ai pas jugé bon que le compte rendu officiel présente les faits sous un faux jour.

Je reconnais, monsieur l'Orateur, qu'on n'a pas le droit de changer le sens d'une réponse, et telle n'était pas mon intention en ajoutant ces mots pour expliciter la réponse. Le député avait demandé, et c'était ce que j'avais retenu, que nous étudions ces questions sérieusement, et c'était l'assurance que je voulais lui donner et que je lui donne toujours.

Je me réjouis donc de l'occasion qu'il a suscitée si, comme il me l'a dit en privé, des articles de journaux ont annoncé que la mesure prévoirait un délai de six mois pour le remboursement des prêts, une fois que l'ex-étudiant a trouvé un emploi. Cela me permet de préciser que tel n'était pas l'objet du projet de loi, mais je lui ai dit que j'envisagerais cette possibilité. Comme un tel changement serait en fait apporté aux règlements et non au texte de loi, j'espère qu'il ne laisserait pas cette lacune, cette omission, à ses yeux, dans la mesure empêcher l'adoption d'une loi que je considère comme très importante pour les étudiants canadiens et qui les aiderait beaucoup.

Quant à l'autre question que j'ai aussi promis d'étudier, la position des provinces concernant les bourses, on m'a assuré au téléphone que les provinces n'ont pas l'intention de modifier la proportion des bourses par rapport aux prêts. Certaines provinces voudront peut-être apporter des changements dans l'attribution de leurs propres bourses. C'est ce qu'on m'a affirmé au cours de conversations téléphoniques. J'espère que cela dissipe

[M. Symes.]

les doutes du député et que lui et ses collègues néo-démocrates voudront bien appuyer le projet de loi quand il sera présenté.

● (1212)

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, cela soulève une très grave question. Sauf erreur, la réponse du ministre indique qu'il a modifié le sens du compte rendu. Si cela devient une habitude, les débats à la Chambre deviendront inutiles et superflus. On pourra les modifier en tout temps et en tout lieu. Le ministre sait qu'il peut soulever la question de privilège pour signaler qu'il a induit la Chambre en erreur par inadvertance ou qu'il n'a pas donné tout les détails, et aucun député ne lui en tiendrait rigueur.

En outre, je voudrais signaler, avec tous les ménagements possibles, que le ministre en cause a admis éprouver quelque difficulté à propos de ses prévisions budgétaires pendant un certain temps. J'ai écouté sa réponse avec intérêt et je me réserve le droit de revenir sur la question au besoin.

M. l'Orateur: A l'ordre. Les députés ont abordé une question qui relève de moi, soit le compte rendu fidèle des délibérations de la Chambre. Je vais demander aux rédacteurs du hansom ce qui s'est passé au juste, car l'exactitude du compte rendu de nos délibérations est d'une extrême importance.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

LE PIPE-LINE POUR LE GAZ DU NORD

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le premier rapport du comité spécial du pipe-line pour le gaz du Nord.

Des voix: Bravo!

FINANCES

M. Bob Kaplan (York-Centre): J'ai l'honneur de présenter le deuxième rapport du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques sur le bill C-18, tendant à modifier la loi anti-inflation.

[Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-verbaux de ce jour.]